

4M INVESTMENT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 451 000 euros
Siège social : 217 bis avenue de la République
93800 EPINAY-SUR-SEINE
833 428 873 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-et-un février,
A dix-huit heures,

Farooq MOHAMMAD, demeurant 22 rue du commandant Louis Bouchet - 93800 EPINAY-SUR-SEINE,

Associé unique et Président de la Société 4M INVESTMENT,

Étant précisé que les Sociétés JDL AUDIT et FRS AUDIT et Virginie TOCHE ont été régulièrement informées des décisions devant être prises,

Prenant acte de la démission de la Société JDL AUDIT de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, constate qu'il y a lieu de procéder au remplacement du Commissaire aux Comptes titulaire et de la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée des mandats restant à courir,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Constatation de la démission de la Société JDL AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de son remplacement par la Commissaire aux comptes suppléante, Virginie TOCHE,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Virginie TOCHE, devenue Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique a pris acte de la démission de la Société JDL AUDIT de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire.

L'associé unique constate en conséquence le remplacement de la Société JDL AUDIT par Virginie TOCHE, Commissaire aux Comptes suppléante.



L'associé unique prend ainsi acte que Virginie TOCHE, exerçant au 15 Louis Blériot - 75016 PARIS, remplace la société JDL AUDIT dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière et ce, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce.

Virginie TOCHE, en sa nouvelle qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, certifiera les comptes de la Société 4M INVESTMENT à compter de l'exercice clos le 31/12/2024.

L'associé unique constate qu'aucune modification n'est apportée au mandat de la Société FRS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, prenant acte qu'en raison de la démission de la Société JDL AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, Virginie TOCHE, Commissaire aux Comptes suppléante, a remplacé la Société JDL AUDIT dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, désigne, conformément à la loi, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce, la Société :

SOCIETE INTERNATIONALE D'EXPERTISE,
société par actions simplifiée au capital social de 125 000 €,
dont le siège social est situé au 83 rue Chardon-Lagache 75016 PARIS,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 612 036 764,

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* * * * *

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique et Président
Farooq MOHAMMAD


4M INVESTMENT
217 B AVENUE DE LA REPUBLIQUE
93800 EPINAY SUR SEINE
Siret : 838 428 878 000 16 - APE : 6420Z

